



**Mardi
16h40**

Amina participe à un espace d'individualisation sur le thème de la « différence ».

Amina est élève en classe de seconde Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT).

Elle a pour projet professionnel de travailler avec des personnes en situation de handicap. Dans le cadre d'un enseignement à l'initiative de l'établissement (EIE), les enseignants ont invité la maman d'Amina afin qu'elle participe à un temps d'échange et de sensibilisation. Elle a présenté à tous les élèves de la classe ce qu'est le syndrome Gilles de la Tourette dont est atteinte sa fille.



**Points
de
vigilance**

- > Avoir l'assentiment du jeune concerné avant de mettre en place ce type de sensibilisation ;
- > Choisir des personnes compétentes, qui font partie d'une association ou des personnes ayant l'habitude de parler en public. Elles devront être compétentes pour répondre aux questions des élèves ;
- > Cette sensibilisation peut s'accompagner de supports audiovisuels ;
- > Prévoir un temps d'échange avec la classe.

**Gros
plan**

Le syndrome Gilles de la Tourette

Il se caractérise par l'association de tics moteurs et vocaux, associés, dans une minorité de cas, à la production de mots obscènes (coprolalie).

Ce syndrome n'affecte pas l'intelligence ni l'espérance de vie.

La sévérité des tics diminue pour la plupart des enfants durant le passage de l'enfance à l'adolescence.

A l'âge adulte, les cas sévères sont rares.

Pour aller plus loin

« Laisse-moi t'expliquer le syndrome de Gilles de la Tourette »

https://issuu.com/miditrente/docs/tourette_extrait

**Le contexte
de l'action
L'établissement
a accueilli à la
rentrée scolaire
2015-2016 et durant
l'année 2016-
2017, en classe de
seconde, puis en
classe de première
Bac Pro SAPAT,
une apprenante
atteinte
du Syndrome Gilles
de La Tourette.**

Elle avait pour projet de travailler auprès de personnes atteintes de handicaps.

Cette jeune fille est affectée par le regard que peuvent porter ses camarades de classe sur ses tics moteurs et verbaux.

Les objectifs de l'action

Permettre à cette jeune fille d'appréhender sa situation de handicap afin de l'accompagner au mieux dans la construction de son projet de vie, dans l'apprentissage de l'autonomie en prenant en compte sa différence.

Les bénéficiaires

L'équipe éducative, les élèves de classe de seconde et de première Bac Pro SAPAT ainsi que la jeune fille concernée.

L'organisation et les contenus de l'action

Dans un premier temps, la monitrice responsable de la classe de seconde Bac Pro SAPAT a rencontré la famille de cette jeune fille afin d'aborder sa situation de handicap. Sa maman nous a remis un guide de l'éducateur concernant le syndrome Gilles de la Tourette. Il a été diffusé à l'ensemble de l'équipe éducative. Lors d'une réunion d'équipe, nous avons échangé sur les moyens à mettre en place pour l'accueil de cette jeune fille. Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) a été établi, lui permettant d'être dans des conditions optimales pour ses apprentissages. A la demande de l'élève, aucune information sur sa pathologie n'a été faite dans un premier temps à ses camarades de classe. Ce manque d'information a entraîné quelques difficultés, de l'incompréhension et surtout de la stigmatisation. Après discussion avec cette jeune fille et sa maman, il devenait évident qu'une sensibilisation des élèves sur ses difficultés devait être faite.

Dans un second temps, la responsable de la classe a organisé auprès des élèves de sa classe une information sur ce syndrome. L'intervenante était la maman. Elle a réalisé un exposé interactif avec la classe, en mettant les jeunes en situation, sans dévoiler son identité, qu'elle n'a révélée qu'à la fin de son intervention. Cela a eu un effet très positif sur la classe, qui a découvert un syndrome méconnu, avec les symptômes et les souffrances qu'il engendrait. Suite à cet échange, les regards et les attitudes des élèves ont changé. Ces derniers ont compris et ont aidé leur camarade à mieux vivre sa formation.

Bilan et prospective

Cette expérience nous révèle que toute situation de handicap, lorsqu'elle est expliquée, accompagnée, suivie, n'est pas un frein à l'intégration dans un groupe classe. Elle nécessite la prise en compte de nombreux paramètres, afin d'aider au mieux un jeune, pour qu'il se réalise et s'épanouisse.

A retenir

L'accueil d'une personne en situation de handicap au sein d'un groupe met en évidence l'importance du travail d'écoute et de communication entre les différentes parties prenantes de la relation. Il est indispensable de travailler sur les représentations des jeunes face à la « différence ».

Le porteur de projet

Séverine DAVEZAC, assistante de direction et de l'équipe éducative et pédagogique